



Agence Tharonnaise

Marie-Thérèse GRANDJOUAN

57, avenue de la Convention
THARON-PLAGE 44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF

Tél : 02.28.53.07.19

Fax : 02.28.53.06.91

E-mail : ag.tharonnaise@wanadoo.fr

Site : <http://www.agence-tharonnaise.com>



Tarifs des honoraires – T.V.A incluse

Ventes

(honoraires calculés sur le prix de vente à la charge de l'acquéreur).

Jusqu'à 99 999 €	:	7 % (avec un minimum de 5000€)
Tranche de 100 000 € à 149 999 €	:	6 %
Tranche de 150 000 € à 199 999 €	:	5,3 %
Tranche de 200 000 € à 299 999 €	:	5 %
Au-delà de 300 000 €	:	4.5 %

Gestion – Administration de biens

(honoraires calculés sur prix brut, à la charge du propriétaire).

A titre de location saisonnière	:	7,224 %
A titre professionnel ou d'habitation	:	7,50 %

Locations saisonnières

(honoraires calculés sur prix brut).

A titre de location saisonnière	:	15 %
Frais de dossier	:	30 €

Locations à l'année

A titre professionnel	:	20% du loyer annuel H.T.
A titre d'habitation (vide ou meublé) partagés entre le bailleur et le locataire	:	5 % du montant du loyer annuel T.T.C
Pour l'établissement de l'état des lieux partagés entre le bailleur et le locataire	:	3 € / m ²
Honoraires à la charge exclusive du bailleur (prestations de mise en location, entremise et négociation)	:	10 €

Médiateur : Service de Médiation de la consommation : MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE –
www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr – mediation@vivons-mieux-ensemble.fr – 465 avenue de la Libération
54000 NANCY